

# Lumières ”

## en Périgord

semestriel d'information du SDE 24

### Édito ”



**Service public de proximité, aménagement du territoire** au plus près des habitants de notre département, **développement durable**, voici en quelques mots tout le sens de notre action collective.

Par-delà nos différentes sensibilités, l'équipe du **SDE 24** a toujours su prendre ses responsabilités en écartant tout esprit partisan. Cohésion, ambition et bonne gestion des fonds publics permettent à notre syndicat d'assurer 33 millions d'euros d'investissement annuel.

Avec des statuts adaptés (méthanisation, borne de recharge pour les véhicules électriques, hydraulique) il nous faut investir dans des infrastructures nouvelles qui garantiront l'égalité de nos habitants dans un monde énergétique instable.

Ces actions vont être menées avec d'autres partenaires dès lors qu'elles s'inscrivent dans une démarche d'utilité publique et qu'elles écartent tout esprit politicien.

Vous l'avez compris, pour mener à bien nos choix, je compte sur votre travail de proximité et vous renouvelle ma confiance territoriale.

*Philippe Ducène*

**SDE 24**  
Syndicat Départemental d'Énergies

### Les Dossiers ”

- ” Prise de 3 compétences optionnelles supplémentaires
- ” Très Haut Débit en Dordogne
- ” Véhicules électriques & infrastructures de charge :
  - le rôle émergent des Syndicats d'Énergies,
  - la Dordogne : un territoire privilégié.
- ” Une journée avec un Contrôleur de Travaux
- ” Sécurité sur les chantiers du SDE 24
- ” La Desserte Gazière en Dordogne
- ” Les Ateliers de l'Énergie 2013
- ” Le Salon des Élus Locaux d'Aquitaine 2013 (SELAQ)
- ” Prenez le « Déclic du Clic »

### L'Agenda 2013



#### COMITÉS SYNDICAUX

- **7 mars** : Ajustement des programmes de travaux.
- **20 juin** : Compte Administratif 2012.
- **24 octobre** : Débat Orientations Budgétaires 2014.
- **19 décembre** : Programme des travaux 2014, vote du Budget Primitif 2014.

**LE SDE 24 PRÉSENT AU SELAQ** : Salon des Elus Locaux d'Aquitaine du 25 au 26 avril 2013 au Palais des Congrès de Bordeaux.

**LE SDE 24 PRÉSENT AU CONGRES FNCCR** : du 17 au 20 septembre 2013 au Corum de Montpellier.

“Le service public de proximité”

## "Prise de trois compétences optionnelles supplémentaires"



Afin de parfaire le catalogue d'offres de service à ses communes membres, le SDE 24 se dote de trois compétences optionnelles supplémentaires :

### 1. Infrastructures de charge des véhicules électriques.

Sous réserve d'une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate sur leur territoire, les communes peuvent créer et entretenir des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mettre en place un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. L'exploitation peut comprendre l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

### 2. Production et distribution d'électricité ou de gaz d'origine renouvelable (photovoltaïque, hydraulique, éolien, biomasse, méthanisation).

Afin de permettre l'intervention du **SDE 24** dans les dossiers de production et de distribution d'électricité et de gaz à partir notamment d'énergie solaire, éolienne, biomasse/méthanisation, cogénération, petite hydroélectricité...

### 3. Production et distribution de chaleur d'origine renouvelable (bois, solaire thermique).

La consultation des organes délibérants des communes membres (conseils municipaux des communes) s'est conclue par 404 décisions favorables (soit 72% des communes), la plupart à l'unanimité. L'arrêté préfectoral prochain permettra au syndicat d'engager les premières études et les premiers contacts.

## TRES HAUT DÉBIT EN DORDOGNE



M. CAZEAU Pdt du Conseil Général et M. DUCENE Pdt du SDE 24  
Photo Jean-Christophe Sounalet / « SO »

Le SDE 24 et le Conseil Général de la Dordogne se sont accordés sur les suites à donner au dossier du Très Haut Débit ainsi que sur les modalités qui devraient permettre d'entrevoir les nouvelles perspectives de ce

projet crucial pour les périgourdins, sous les meilleurs auspices possibles.

Le calendrier des prochains mois devrait être ponctué des étapes suivantes :

- Réactivation du Comité technique et du Comité de Pilotage.
- Lancement d'une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la constitution d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) qui sera chargé de construire et de déployer les infrastructures de réseau de fibre optique sur le département.
- Actualisation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique sur les bases du SDTAN adopté par le SDE 24 en mars 2012, amendé des évolutions souhaitées par le Conseil Général, des modalités de la nouvelle feuille de route du gouvernement, des principes de gouvernance régionale et des données du Schéma d'Ingénierie.
- Affiner les possibilités de mutualisation et de complémentarité avec les réseaux existants (distribution d'électricité et réseaux de télécommunications).
- Présentation du SDTAN actualisé à la session de juin du Conseil Général.
- Présentation du dossier d'une première phase de 5 ans, au Fonds National pour la Société Numérique (FSN).

## "Véhicules électriques & infrastructures de charge"

« Sans poule, pas d'œuf. Sans œuf, pas de poule. C'est un peu ce qui s'applique actuellement à la voiture électrique : sans bornes de recharge, pas de voiture ; sans voiture électrique, pas de bornes. Il faut débloquer la situation ».

La voiture électrique, ce n'est pas un véhicule, mais un réseau. Plus important que les véhicules électriques, qui sont somme toute assez simples, un réseau de charge électrique efficace sera la véritable innovation qui permettra ou non le succès de la voiture électrique.

A l'horizon 2020, ce sont 2 millions de véhicules électriques qui devraient être mis en circulation, selon les objectifs du plan gouvernemental.

Un tel développement nécessitera le déploiement d'infrastructures de charge des batteries ; le plan prévoit la mise en place de 4 millions de prises dans le secteur privé, à domicile ou en entreprises, et 400 000 prises mises à disposition en voirie ou en parkings publics.



### Le rôle émergent des Syndicats d'Énergies

Les syndicats d'énergies, à l'échelle départementale, sont naturellement concernés par le déploiement des infrastructures de charge.

Exemple en Indre et Loire : 100 bornes d'ici fin 2013.

Exemple en Vendée : le SyDEV prévoit les premières installations pour 2014, il débute à peine son projet avec un budget voté de 750.000 € en 2013.

# ... Suite : "Véhicules électriques & infrastructures de charge"

## La Dordogne : un territoire privilégié

La Dordogne présente les caractéristiques idéales pour une percée significative de ce type de véhicule : sa faible densité de population (46hab/km<sup>2</sup>), le taux d'habitat individuel est l'un des plus élevés de France (83,64%) et l'offre de transports collectifs de voyageurs est moins dense que dans d'autres départements. De nombreux périgourdiens utilisent chaque jour un véhicule particulier pour faire quelques dizaines de kilomètres tout au plus.

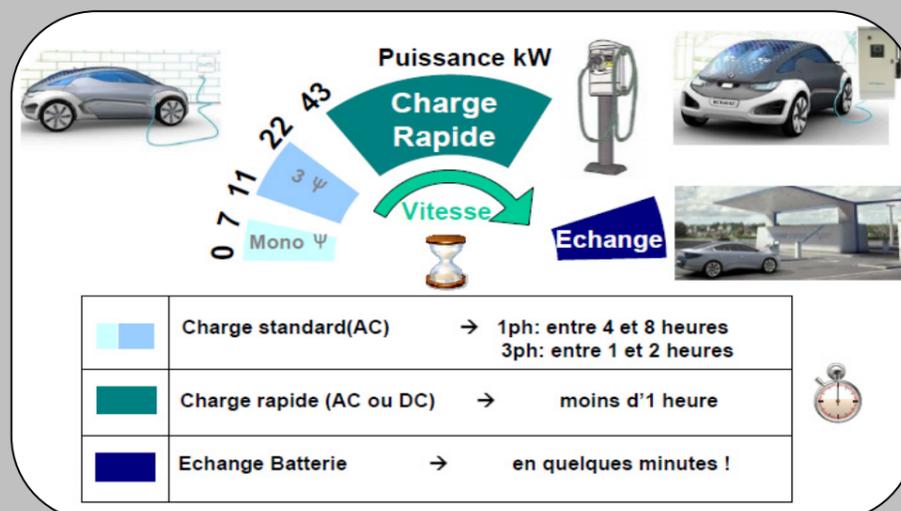
Le SDE 24, regroupant les 557 communes de la Dordogne, est l'autorité organisatrice de la distribution d'énergie en Dordogne. La modification de ses statuts est en passe de lui permettre de détenir la compétence "infrastructure de charge".

Dès lors, le SDE 24 a toute légitimité pour mener une réflexion et créer un maillage du territoire compatible avec la notion de « service public de la fourniture de l'électricité à des fins de mobilité »

Pour cette première phase amont, le SDE 24 s'intéressera à la construction du « Schéma Directeur » de son futur réseau d'infrastructures de charge : quel cahier des charges ? Quels emplacements ? Quel impact sur le réseau ? etc...

### Objectif :

En s'appuyant sur la connaissance des élus de leur territoire, établir un programme de déploiement rationnel et un maillage territorial équilibré tenant compte des vrais besoins, des flux de déplacements et de circulation, des éloignements domicile/travail, des capacités d'accueil du réseau de distribution et des initiatives privées et complémentaires.



# Une journée avec un Contrôleur de Travaux

Partons à la découverte des compétences techniques du SDE 24, au travers d'un mini-reportage photos réalisé par un Contrôleur de travaux de l'équipe, dont le rôle est de contrôler en amont et en aval tous les chantiers, pour une juste maîtrise des deniers publics.

Découvrons ensemble les différentes phases et points de contrôle d'un chantier d'effacement sur « la traverse des Tuilières à Mouleydier » en cours de réalisation depuis janvier 2013 (programme Article 8 du SDE 24) :

Phase 1 : ouverture



Phase 2 : déroulage, remblaiement et compactage



Phase 3 : fermeture



**1. OUVERTURE** : Après découpe de la chaussée, une tranchée est ouverte à l'aide d'une pelle à chenilles.

**2. DEROULAGE, REMBLAIEMENT et COMPACTAGE** : cette étape consiste dans un premier temps à dérouler des fourreaux de type Electricité, Eclairage public, réseaux de télécommunication et Fibre Optique dans le cas présent. Vient ensuite la phase de remblaiement par des matériaux neufs (grave non traitée issue de carrière) qui sont enfin compactés à l'aide d'une plaque vibrante.

**3. FERMETURE** : cette dernière étape consiste à refermer la tranchée par une réfection provisoire en grave émulsion avant la pose définitive du goudron/enrobé.

# SÉCURITE SUR LES CHANTIERS DU SDE 24!

La sécurité une affaire qui nous concerne tous!

Elle constitue « l'exigence première » avant chaque démarrage de travaux. Passants, riverains, entreprises et agents du SDE 24, personne n'est oublié.

EPI (Equipement de Protection Individuelle), panneaux de chantiers, mise en place d'inspections régulières par les contrôleurs des travaux, tout est mis en œuvre pour limiter les risques et assurer une sécurité optimale des personnes et des biens liés de près ou de loin aux divers ouvrages du SDE 24.

Panneau de chantier

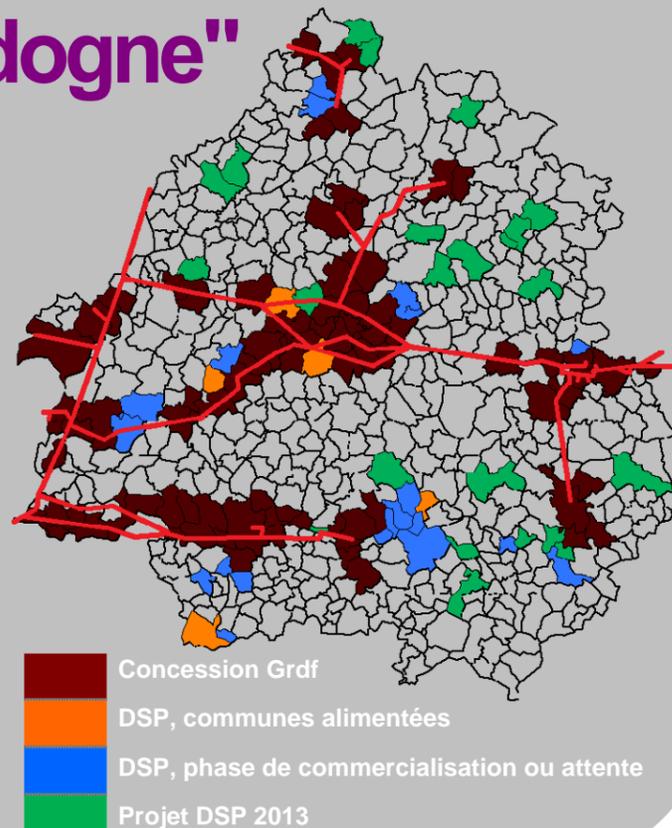


# "La Desserte Gazière en Dordogne"

L'organisation de la distribution publique de gaz par réseau, est l'une des deux compétences transférées à titre obligatoire par les communes au SDE 24.

Aujourd'hui, la desserte gazière est assurée dans le département par :

- Une concession avec l'opérateur historique (Grdf) pour 84 communes,
- Une DSP (Délégation de Service public) signée en janvier 2009 avec Grdf pour la commune de Nantheuil,
- Trois Délégations de Service Public signées en 2007 pour 10 communes,
- Deux Délégations de Service Public signées en 2011 pour 15 communes,
- En cours une procédure de DSP pour 22 communes supplémentaires engagées en 2013.



# "Les Ateliers de l'Énergie"

Le SDE 24 organise la troisième édition des :

« Ateliers de l'Énergie » le jeudi 21 mars 2013

de 14h à 16h à l'Auditorium à Bassillac (Espace Buffière)

Ces Ateliers aborderont la « Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergies dans les bâtiments communaux »

Destinée à tous les Maires de la Dordogne, cette rencontre, animée par notre partenaire PLC (Partageons La Croissance) permettra de répondre à l'ensemble des questions techniques, administratives et financières sur les économies réalisables dans les communes.



# PRENEZ LE « DÉCLIC » DU « CLIC » !

Plus qu'un simple outil de communication, le site internet du SDE 24 constitue depuis plus d'un an une vitrine ouverte au grand public et aux élus.

Véritable source d'information sur l'action du SDE 24 en Dordogne et en Aquitaine, vous y trouverez des renseignements, de la documentation, des conseils, de l'actualité ainsi que tous les ouvrages du syndicat qui vous sont remis lors de nos nombreuses rencontres : plaquette du SDE 24, rapport d'activité, plaquette CEE, plaquette « Tout savoir sur l'Élagage à proximité des lignes électriques », lettres Infos...

**M@gie du développement numérique!**

Afin d'être toujours plus proche des communes, le SDE 24 a développé sur son site web un accès privé destiné aux élus, afin de pouvoir consulter la cartographie de l'éclairage public de leur commune respective et s'informer en un « Clic » de l'avancement des travaux et pannes éventuels.

Ensemble prenons le « Déclat du Clic » rendez-vous sur notre site :

[www.sde24.fr](http://www.sde24.fr)



# Le Salon des Élus Locaux d'Aquitaine



Petit rappel : Créé en 2012 par les 5 associations départementales de maires d'Aquitaine, le SELAQ est devenu le rendez-vous bi-annuel de tous les élus et agents publics d'Aquitaine. Il rassemble des exposants issus d'une dizaine de secteurs d'activités, accueille des conférences d'envergure régionale et des tables-rondes techniques, permet

des rencontres informelles et conviviales durant deux jours.

Les 25 & 26 avril 2013, le SDE 24, entouré de son équipe, sera présent sur le stand des Syndicats d'Énergies, au Salon des Élus Locaux d'Aquitaine organisé au Palais des Congrès à Bordeaux.

Une belle occasion de mutualiser des actions de communication au niveau Aquitain et aussi d'échanger sur les enjeux d'actualité : réforme fiscale et territoriale, Transition énergétique, Grenelle de l'environnement, finances locales, énergies renouvelables...

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne SDE 24

7 Allées de Tourny 24000 PERIGUEUX

Tél. 05 53 06 62 00 - Fax. 05 53 09 30 70 - [www.sde24.fr](http://www.sde24.fr)

Dépôt légal de cette publication selon les règles de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) enregistré sous le numéro ISSN N°1621 - 9007